COLLEGE JEAN HAY

25 avenue de beaulieu

173620 MARENNES-HIERS-BROUAGE

Tél : 05 46 85 36 33 - Courriel : ce.0170386c@ac-poitiers.fr

Règlement de consultation et cahier des clauses techniques et administratives

Objet : VOYAGE SCOLAIRE A BERLIN

Du 09 au 13 mars 2026

Procédure de consultation : marché public à procédure adaptée passé en application des articles L 2123-1 et R-21231 à R2123-8 du code de la commande publique

Le marché fait référence au CCAG fournitures et services (Arrêté du 30 mars 2021).

Le présent document comporte 4 pages

Date limite de remise des offres :

Administration contractante

Collège Jean Hay, 25 avenue de Beaulieu, 17320 MARENNES-HIERS-BROUAGE

Tel : 05 46 85 36 33

Type d'acheteur public : EPLE

Qualité de la personne détentrice du pouvoir adjudicateur :

Mme Cécile GARGAUD, principale

Article 1/ Objet et conditions de la consultation

La consultation porte sur la fourniture d'un voyage scolaire à destination de BERLIN (Allemagne) incluant les transports, l'hébergement en pension complète, les visites et l'assurance annulation.

Le marché est composé d'un lot unique.

Dates du séjour : du lundi 09 mars au vendredi 13 mars 2026. En fonction des coûts de transport (prix des billets d'avion notamment), une variante relative aux dates du voyage

pourra être étudiée mais sera assujettie aux contraintes du calendrier scolaire (dates d'examen, de stage etc.).

Nombre de participants : 50 élèves mineurs et 5 accompagnateurs, soit 55 personnes

Article 2 / Prestations demandées :

L'offre devra comporter :

- ✓ Le transport aller et retour depuis le collège Jean Hay vers le lieu d'hébergement à Berlin : il est demandé d'effectuer le transport aller-retour entre la France et l'Allemagne en avion au départ de Bordeaux et le trajet aller-retour entre le collège et l'aéroport en autocar tourisme (forfait kilométrage et carburant inclus, parkings et autoroute inclus, frais éventuels du chauffeur inclus).

- ✓ Les transports en commun sont à privilégier pour se rendre sur le lieu d'hébergement depuis l'aéroport (train, bus, métro) et pour aller au camp mémorial Oranienburg-Sachsenhausen

- ✓ L'hébergement en pension complète (nuitée, petit-déjeuner, déjeuner et dîner) dans Berlin en auberge de jeunesse de préférence.

- ✓ Privilégier les paniers-repas pour les jours de visite

- ✓ L'assurance annulation individuelle et groupe entier, vol et perte de bagages, hébergement, transport et toutes les visites comprises

- ✓ La visite guidée en français du musée juif de Berlin

- ✓ La visite libre de la coupole du Reichstag

- ✓ La visite audioguidée en français du mémorial et musée du camp de Shaschsenhausen

- ✓ La visite libre du musée de la DDR

- ✓ La visite guidée en français à pied le long du tracé du mur (découverte des vestiges, lieux symboliques et des œuvres du street art (Postdamerplatz, Mauerparck, Checkpoint Charlie, Oberbaubrücke, East side gallery…)

- ✓ La visite guidée en français du musée et de la prison de la Stasi

La proposition devra détailler les possibilités de modification à la baisse de l'effectif et spécifier leurs répercussions sur le coût du voyage.
La proposition devra détailler les possibilités d'annulation et leurs répercussions en termes d'indemnisation du prestataire en fonction du délai de l'annulation par rapport à la date de départ du voyage.
La proposition devra également spécifier précisément le coût de l'assurance annulation / participant.

Programme à respecter si possible dans l'ordre indiqué **:**

Jour	**Matin**	**Après-midi**
Lundi 9 Mars	- Départ de Marennes (17320) en autocar tourisme le matin pour l'aéroport de Bordeaux	- Vol pour Berlin -Train pour rejoindre l'auberge de jeunesse à Berlin
Mardi 10 Mars	**Visite guidée en français** du **musée juif de Berlin**	**Visites libres** : La coupole du Reichstag La porte de Brandenbourg Le mémorial de l'Holocauste
Mercredi 11 Mars	**Visite audioguidée en français** du mémorial et **camp mémorial Oranienburg-Sachsenhausen**	**Visite libre** du **musée de la DDR**. Déambulation dans le quartier Friedrichshain
Jeudi 12 Mars	**Visite guidée en français de la ville à pied le long du tracé du mur** ; découverte des vestiges des lieux symboliques et des œuvres de Street art (Postdamerplatz, Mauerpark, Checkpoint Charlie, Oberbaubrücke, East side gallery..)	- Jeu de piste organisé par les enseignants.
Vendredi 13 Mars	- **visite guidée en français** du **musée <u>et de la prison</u> de la Stasi**	Temps libre - Trajet pour l'aéroport - Vol pour Bordeaux et retour en bus à Marennes (17320)

Article 3 / Prix du marché

Le prix du marché, revêt la forme d'un prix forfaitaire et global qui rémunère l'ensemble de la prestation, assurances comprises. Il comprend notamment toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation, y compris pour l'étranger. Le montant indicatif maximal du voyage par participant est de **650 € TTC** (six cent cinquante euros), assurance comprise. Au dessus de ce montant, compte tenu des crédits budgétaires limitatifs affectés à cette opération, le collège Jean Hay ne disposera pas de la capacité à assurer le financement de ce projet de voyage. L'offre sera alors considérée comme inacceptable au sens des articles L2152-1 et L2152-3 du code de la commande publique.

Les éventuelles déductions ou remises seront affectées à l'ensemble du voyage et des participants. Ainsi les gratuités pour les accompagnateurs ne sont pas acceptées et devront être intégrées au prix global.

Article 4 / Condition d'envoi des offres :

Les candidats auront à produire un dossier complet, rédigé en langue française, comprenant les pièces suivantes dûment datées et signées :

- ✓ Le cahier des clauses techniques et administratives daté et signé,
- ✓ Le mémoire technique du candidat répondant de façon détaillée et chiffrée à l'ensemble des besoins énoncés dans le cahier des charges (descriptif détaillé de l'organisation du séjour, les informations sur le transporteur, la description détaillée des lieux d'hébergement etc.)
- ✓ Le détail des garanties du contrat d'assurance annulation du séjour
- ✓ Les conditions particulières propres au voyagiste
- ✓ Tout document que le candidat jugera utile pour permettre à la personne publique d'étayer son choix

La transmission des offres doit être exclusivement effectuée de façon dématérialisée via la plateforme : AJI
La date limite de dépôt des offres est fixée au **lundi 17 novembre 2025 à 12h00 (heure de Paris).** Les offres qui parviendraient après la date et l'heure mentionnées ne seront pas retenues.

Pour tout renseignement complémentaire, le candidat peut contacter l'acheteur aux coordonnées susnommées.

Article 5 / Jugement des offres :
Pour le choix de l'offre la plus avantageuse, les critères suivants seront appliqués :
Critères d'attribution

- ✓ Qualité des services proposés (assurance et conditions d'annulation, programme, transport, hébergement, caractère + ou - contraignant des conditions particulières propres au voyagiste) : 50 % - Note sur 10
- ✓ Prix : 50 % - Note sur 10

Le lot sera attribué au candidat ayant obtenu la meilleure note sur 20 points en fonction du barème énoncé.

Vu et pris connaissance, le

Le candidat (signature et cachet de l'entreprise)